

**« Championnat Régional d'Ile de France de Cyclo-cross »**

**« Souvenir Jacques Galibert »**

**Dimanche 9 Janvier 2022 à Meudon (92)**

**Organisé par l'AS Meudon C.C., la Commission Cycliste PHSY et le CRAV**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Ecole de Vélo + Benjamins	11h00	12h00	Selon âge	non
Minimes	11h30	12h40	20 mn	sur l'ensemble des courses
Cadets/Féminines	12h00	13h00	30 / 40 mn	
Vétérans / Super Vétérans	12h30	13h50	40 mn	
Anciens / Super-Anciens	12h30	13h51	40 mn	
Espoirs/Seniors/Juniors	13h30	14h45	E et S = 50 mn J = 40 mn	
Dossards	En face de la ligne de départ, accès par place Jules Janssen			
Récompenses	Ecole de Vélo + Benjamins + Minimes : Pendant la course Cadets+Dames, sur le site de retrait des dossards Cadets/Dames/Adultes : Sur le site de retrait des dossards			
Départ / Arrivée	Terrasses de l'Observatoire de Meudon (accès par Place Jules Janssen)			
Circuit	Parc, prairie et sous bois			
Qualification	Présentation de la licence 2022 obligatoire. Tout coureur dûment licencié à la FSGT et engagé selon les procédures prévues au règlement Ile de France pourra participer à la course du Championnat Régional. Toutefois, pour être « podiumable », il lui faudra (sauf sur raison médicale justifiée) avoir participé au nombre, ci-dessous indiqué, d'épreuves inscrites au calendrier officiel FSGT : Pour les coureurs uniquement licenciés FSGT : 3 courses exigées pour tous (M, C et Adultes) Pour les multi licenciés sont exigés : - soit 6 cyclo-cross pour les M, C et 8 pour les Adultes entre le 10/09/2021 et le 03/01/2022 - soit 6 épreuves FSGT (route, piste, VTT, cyclo-cross) pour les M, C et 8 pour les Adultes entre le 01/09/2021 et le 03/01/2022.			
Observation 1 Pass sanitaire	Course organisée sous application du décret n° 2021-1059 du 09 août 2021 et dans le respect de toutes les consignes sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve, avec notamment la présentation d'un pass sanitaire valide. Le port du masque est obligatoire pour tous à partir de 12 ans sur l'intégralité du site, à l'exception des compétiteurs à vélo (échauffement et courses). <a href="https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/Decisions-sanitaires-applicables-au-sport-a-partir-du-16-decembre-2021/">https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/Decisions-sanitaires-applicables-au-sport-a-partir-du-16-decembre-2021/</a>			
Observation 2 Parkings	Parking Ecole de vélo : Place Jules Janssen (dans la limite des places disponibles) Parkings coureurs adultes : Avenue du Château et Avenue Jacqueminot, Stade de Trivaux (8 avenue de Trivaux) ; Parking du cimetière (jusqu'à 18h) Parking public : Avenue du Château et Avenue Jacqueminot <i>Attention : stationnement interdit sur les trottoirs et pelouses Avenue de Trivaux et Avenue du Château. Merci de stationner sur les parkings prévus ou sur les emplacements résidentiels délimités.</i>			
Responsable	Jean-Jacques Kerdraon <a href="mailto:kerdraon54@gmail.com">kerdraon54@gmail.com</a> Tél. port. : 06 05 39 99 34			
Engagements	<b>Engagements à faire par mail pour le 28 Décembre 2021 au plus tard (sur le formulaire Excel destiné à cet effet) qui ne seront effectifs qu'à la réception, par envoi postal, du règlement, au plus tard pour cette même date,</b> auprès des Commissions Cyclistes : <i>Pour le 60 / 77 Nord à Jean Pierre COURTEAUX – 36 résidence de la Marne – 77470 TRILPORT - <a href="mailto:courteaux.jean-pierre@neuf.fr">courteaux.jean-pierre@neuf.fr</a></i> <i>Pour le 91 / 77 Sud à Christian MELO – 48 rue Pierre Sépard – 91270 VIGNEUX - <a href="mailto:chmelo91270@gmail.com">chmelo91270@gmail.com</a></i> <i>Pour PHSY à Jacky LEBARS - 11, rue Saint Malo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX - <a href="mailto:jalebars@numericable.fr">jalebars@numericable.fr</a></i> <i>Pour le 93 à Fabrice BARJOLIN – 17 avenue des Martyrs de Chateaubriand – 77290 MITRY-MORY – <a href="mailto:fabrice.barjolin@wanadoo.fr">fabrice.barjolin@wanadoo.fr</a></i> <i>Pour le 94 à Thierry LEVERT – 2 rue Messidor – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE – <a href="mailto:thierry.levert@sfr.fr">thierry.levert@sfr.fr</a></i> Chaque club devra s'être acquitté de la contribution annuelle de 20 euros pour 2022, chèque à l'ordre de « FSGT IDF ». Tarifs Ecole de vélo : gratuit pour les licenciés FSGT, 3€ pour autres fédérations. Tarifs engagements : 6 euros pour tous. Chèques à l'ordre de AS Meudon.CycloSPORT Compétition Engagements sur place : + 2 € (obligatoirement hors podium) <b>Course réservée à la FSGT</b> Engagements clos le 28 décembre 2021. Au-delà : engagements possibles, mais non-podiumable			